

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, vous devez obtenir l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

*Cadre réservé au SPANC*

**DOSSIER N° :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**DATE DEPÔT :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

### Coordonnées du SPANC

Communauté de Communes Drôme Sud Provence – Service SPANC  
3 rue Jean Charcot – 26700 PIERRELATTE  
Tél : 04 87 73 10 15 – Mail : [spanc@ccdsp.fr](mailto:spanc@ccdsp.fr)  
Site internet : [www.ccdsp.fr](http://www.ccdsp.fr)

Pour cela, vous devez remplir et retourner au SPANC par courrier ou par mail le présent document accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées (liste ci-après).

❖ **Votre dossier sera étudié en deux temps :**

1. Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné  
➤ **Un titre de 80 € sera émis par le Trésor Public après instruction du dossier**
2. Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution  
➤ **Un titre de 100 € sera émis par le Trésor Public à la suite de la visite du technicien**

❖ **Liste des pièces à joindre au présent dossier :**

1. Etude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière (étude de sol de la parcelle)
  - o Le plan de situation au 1/25 000
  - o Le plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
  - o Le plan de masse du projet au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent :
    - la position de l'habitation, des axes de circulation, garage, piscine, arbres, talus...
    - l'évacuation des eaux usées de l'habitation
    - l'emplacement des différents équipements
    - la position des puits, sources, combes, ruisseaux, fossés...
2. Dans le cas de rejet au milieu superficiel, l'accord du propriétaire / gestionnaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel)
3. Le formulaire de l'étude de conception dûment complété

## VOLET 1 Informations générales

### COORDONNEES DU DEMANDEUR

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de la société : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Commune de naissance : \_\_\_\_\_

### LIEU DU PROJET D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT (SI DIFFERENTE DE L'ADRESSE DU DEMANDEUR)

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Références cadastrales du terrain : Section N° \_\_\_\_\_ Parcelle(s) N° \_\_\_\_\_

### NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une demande de permis de construire **d'une construction neuve**
- d'une demande de permis de construire **d'une construction déjà existante** (transformation, agrandissement)
- de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
- d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (projet non conforme)

## VOLET 2 Caractéristiques du projet

### CONCEPTEUR DU PROJET (bureaux d'études, maître d'œuvre, etc...)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

## LOCAUX A DESSERVIR

### Maison d'habitation individuelle

Résidence :  principale  secondaire  location

Nombre de logement(s) : \_\_\_\_

Nombre total de pièces principales : \_\_\_\_

dont \_\_\_\_ pièce(s) de sommeil (chambres)

et \_\_\_\_ pièce(s) de séjour (salon, salle à manger, bureau, salle de jeux ...)

Une pièce principale est une pièce destinée au séjour ou au sommeil (art R111-1-1 du code de la construction et de l'habitation)  
Ne sont pas concernés : cuisine, salle d'eau, cabinet d'aisance, buanderie, débarras, séchoir, dégagement et dépendance.

Le nombre total des pièces principales correspond au nombre d'équivalent habitant (EH).

**Cas particulier :** si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base (« *nombre de pièces principales = nombre d'Equivalents-Habitants (EH)* »), quel est le nombre d'EH retenu ? \_\_\_\_\_ EH

### Autres immeubles

(*locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc...*)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ? \_\_\_\_\_

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? \_\_\_\_\_ personnes

Quel est le nombre d'Equivalents-Habitants retenu (si connu) ? \_\_\_\_\_ EH

## MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique  Alimentation privée (puits, source ou forage)

Merci de préciser par quel moyen : \_\_\_\_\_

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?  oui  non  
*NB : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine*

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ?

oui  non

*NB : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.*

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?  oui  non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?  oui  non

- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?  oui  non

*NB : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine*

## COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées?

oui  non

*NB : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre.*

## CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Existence d'une étude de sol spécifique ?  oui  non

NB : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier.

Surface totale : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Surface disponible pour l'installation : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

- Pente existante :  < 5 %  de 5 à 10 %  > 10 %
- Terrain inondable :  oui  non  ne sais pas
- Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) :  oui  non

NB : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire.

- Appréciation de la nature du sol :  argileux  limoneux  sableux
- Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol :  oui  non

**OBSERVATIONS** (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation) :

-----  
-----  
-----

## CAS DES ANC > 20 EH

Eloignement de l'ANC par rapport au bâtiment d'habitation ou ERP?  <100 m  >100 m

Mise en place d'une clôture autour du système d'assainissement ?  oui  non

Avis ARS nécessaire ?  oui  non      Avis DDT – Police de l'Eau nécessaire ?  oui  non

## VOLET 3 Caractéristiques de l'installation projetée

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle?  oui  non

Si oui, sera-t-il en partie conservé?  oui  non

Détail des éléments qui seront conservés : -----  
-----  
-----

## I - IMPLANTATION DE LA FILIERE

• Distance du dispositif de traitement primaire par rapport à l'habitation : \_\_\_\_\_ m (*minimum 5 mètres*)

• Distance du dispositif de traitement secondaire :

- par rapport à l'habitation : \_\_\_\_\_ m (*minimum 5 mètres*)
- par rapport aux arbres : \_\_\_\_\_ m (*minimum 3 mètres*)
- par rapport aux limites de propriété : \_\_\_\_\_ m (*minimum obligatoire 3 mètres*)

## II – PRÉTRAITEMENT ET OU TRAITEMENT PRIMAIRE

### Bac à graisse :

- 200 litres (eaux de cuisine)     500 litres (toutes eaux ménagères)

NB : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieur à 10 m

### Fosse toutes eaux, volume : \_\_\_\_\_ L,

NB : les ventilations primaires et secondaires doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

### Pré filtre (décolloïdeur), volume : \_\_\_\_\_ L, est-il intégré à la fosse ? oui non

### Autre dispositif (fosse chimique, fosse d'accumulation) : \_\_\_\_\_

### Toilettes sèches :

Le cas échéant, renseigner dans le présent formulaire les dispositifs prévus pour le prétraitement, le traitement primaire, le traitement secondaire et l'évacuation des eaux ménagères.

Préciser les moyens qui seront mis en œuvre pour épandre sur la parcelle les boues produites (obligation réglementaire) : \_\_\_\_\_  
-----

## Dispositifs annexes éventuels

### Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant)

Volume de la bâchée : \_\_\_\_\_ L

### Pompe ou système de relevage

Volume du poste : \_\_\_\_\_ L

Usage :  eaux brutes  eaux prétraitées  eaux traitées

## III - TRAITEMENT SECONDAIRE

### tranchées d'épandage en terrain pentu

### lit d'épandage

### filtre à sable vertical non drainé drainé

### tertre d'infiltration non drainé drainé

### filtre compact (\*)

### micro station (\*)

### filtre planté (\*)

(\*) Dénomination commerciale / Titulaire de l'agrément : \_\_\_\_\_

Modèle : \_\_\_\_\_

Numéro national d'agrément du ministère de l'écologie : \_\_\_\_\_

Capacité de traitement (en Equivalent-Habitants) : \_\_\_\_\_ EH

## Dimensions

- Si tranchées d'épandage

Longueur total des tranchées : \_\_\_\_\_ ml soit \_\_\_\_\_ tranchées x \_\_\_\_\_ m

Profondeur : \_\_\_\_\_ m

Largeur : \_\_\_\_\_ m

- Si lit d'épandage, filtre à sable

superficie totale : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>      longueur : \_\_\_\_\_ m      largeur : \_\_\_\_\_ m

- Si tertre d'infiltration

Hauteur : \_\_\_\_\_ m

Longueur à la base : \_\_\_\_\_ m

Largeur à la base : \_\_\_\_\_ m

Longueur au sommet : \_\_\_\_\_ m

Largeur au sommet : \_\_\_\_\_ m

## MODALITES D'EVACUATION DES EAUX TRAITEES

- Quel est le milieu prévu pour le rejet ?

- tranchée d'infiltration – Longueur = \_\_\_\_\_ ml soit \_\_\_\_\_ tranchée(s) x \_\_\_\_\_ m
- lit d'infiltration – Surface = \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> soit \_\_\_\_\_ m x \_\_\_\_\_ m
- tunnels d'infiltration – Nombre de modules : \_\_\_\_\_ unités
- fossé existant (préciser le type d'exutoire du fossé) (si connu) \_\_\_\_\_
- cours d'eau, mare, étang, etc... (*si connu*) \_\_\_\_\_
- puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)
- réutilisation pour l'irrigation souterraine de végétaux

- Rejet en milieu hydraulique superficiel

**Fournir une autorisation de déversement du propriétaire du lieu de rejet prévu.**

**Joindre obligatoirement une étude particulière**

## ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage :

- A informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- A ne pas évacuer les eaux pluviales et les eaux de piscine dans le système d'assainissement ;
- A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;
- A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

*Les informations recueillies sont intégrées au fichier informatique du SPANC. Le destinataire des données est le SPANC de la CCDSP. Conformément à la loi « informations et libertés » n° 78-17 du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des données qui vous concernent, veuillez-vous adresser au SPANC de la CCDSP.*